



Alternative budgétaire 2004

FICHE D'INFORMATION

Pour rajeunir l'infrastructure du pays

Comme par les années passées, l'Alternative budgétaire pour le gouvernement fédéral investit l'argent pour réaliser les promesses du livre rouge au chapitre des services de soins de santé, du logement, des services de garde, de l'égalité des chances pour les Autochtones, de la sécurité chez soi comme à l'extérieur. Les gens doivent satisfaire les besoins essentiels. Voici les promesses du Parti Libéral il y a dix ans et qui n'ont toujours pas été tenues. Il serait pourtant possible de les réaliser dans le cadre d'une fiscalité prudente, car leur coût est abordable.

L'Alternative budgétaire verra à :

- Créer un *Office canadien de financement de l'infrastructure (OCFI)*, une innovation budgétaire majeure, qui adopte la pratique de contracter une dette quand il s'agit de financer l'infrastructure. L'OCFI consacrerait 5 milliards \$ par année à la reconstruction de nos infrastructures municipales en ruines. Il s'agit d'une solution plus rentable et plus responsable que l'option des partenariats public-privé, que semble préférer le gouvernement.
- Relancer le financement destiné à accroître le parc de logements d'un milliard \$ au cours de la première année de l'ABGF et maintenir ce niveau de dépense jusqu'en 2008, ce qui permettra de construire un minimum de 25 000 logements par année.
- Réserver une part de la taxe sur l'essence — imposée à l'origine pour contribuer à la réduction du déficit — à un Fonds des transports verts auquel les municipalités auraient accès, ce qui permettrait d'investir la somme de 684 millions \$ par année pendant les trois prochaines années.
- S'engager dans l'éducation et la garde des jeunes enfants en portant l'investissement dans ce secteur à 3,8 milliards \$ avant la fin de la troisième année.
- Porter à 25 % le transfert pécuniaire du fédéral pour les dépenses de santé provinciales prévues en trois ans. Il s'ensuit que les transferts pécuniaires aux provinces passeront à 20,1 milliards \$ en 2004-2005, à 20,9 milliards en 2005-2006 et à 23,1 milliards en 2006-2007. Ce financement engagera le rétablissement du rôle fédéral dans la prestation d'un système national public de soins de santé.

Pour en savoir plus... www.policyalternatives.ca